

**PARC D'ACTIVITES ANDRE THEVET : COMPTE
RENDU ANNUEL D'ACTIVITE DE CONCESSION
(CRAC)**

Conseil Communautaire du 5 juillet 2018

D 2018	E	04
Nombre de Conseillers		
En exercice	87	
Présents	69 dossier 1 – 71 dossier 2 – 73 dossier 3 – 70 dossier 4 à 7 – 67 dossier 8 et 9 – 66 dossier 10 à 11 – 53 dossier 12 à 21 – 51 dossier 22 à 30	
Votants	78 dossier 1 – 81 dossier 2 – 82 dossier 3 – 81 dossier 4 à 7 – 77 dossier 8 et 9 – 76 dossier 10 à 11 – 61 dossier 12 à 21 – 58 dossier 22 à 30	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **29 juin 2018** s'est réuni à salle polyvalente de Fourques sur Garonne, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET.

Etaient présents

<u>Agmé</u>	Patrick GAUBAN (jusqu'au dossier n°7)
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ – Pascal LAPERCHÉ
<u>Birac sur Trec</u>	Alain LERDU (pour les dossiers n°2 et 3)
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD (+ pouvoir de Jacques VERDELET)
<u>Castelnau Sur Gupie</u>	Guy IANOTTO
<u>Caubon Saint Sauveur</u>	Catherine BERNARD
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Michel PÉRAT (jusqu'au dossier n°11) – Carole VERHAEGHE (jusqu'au dossier n°11)
<u>Cocumont</u>	Jean.Luc ARMAND (+ pouvoir de Lisette DE LUCA) (jusqu'au dossier n°7)
<u>Couthures Sur Garonne</u>	Jean-Pierre GAVA (Suppléant)
<u>Escassefort</u>	Edith LORIGGIOLA (Suppléante)
<u>Fauguerolles</u>	Maryline DE PARSCAU
<u>Fauillet</u>	Gilbert DUFOURG
<u>Fourques Sur Garonne</u>	Jacques BILIRIT – Josette PATISSOU
<u>Gaujac</u>	Jean.François THOUMAZEAU (du dossier n°1 à 3)
<u>Gontaud de Noqaret</u>	Danièle ANGOT – Thierry CONSTANS (jusqu'au dossier n°11)
<u>Gratoloup Saint Gayrand</u>	/
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Maryse VULLIAMY
<u>Lagruère</u>	/
<u>Lagupie</u>	/
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Francis DUTHIL
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>	Jean.Claude DERC (+ pouvoir de Jean.François THOUMAZEAU à partir du dossier n°4)
<u>Marmande</u>	Lydie ANGELY (jusqu'au dossier n°11) – Marie.Catherine BALLEREAU (+ pouvoir de Laurence VALAY) - Daniel BENQUET (+ pouvoir de Serge CARBONNET) – Sophie BORDERIE (à compter du dossier n°2 et jusqu'au dossier n°7) Charles CILLIÈRES (+ pouvoir d'Anne MAHIEU à partir du dossier n°4 et jusqu'au dossier n°11) – Roland CHRISTEN - Jean.Luc DUBOURG – Joël HOCQUELET (+ pouvoir de Régine POVEDA à compter du dossier n°2 jusqu'au dossier n°11) – Michel HOSPITAL– Philippe LABARDIN (+ pouvoir de Patrick COUZINEAU) – Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIÈRE (+ pouvoir de Jacqueline CORREGES) – Martine CALZAVARA (à compter du dossier n°3) – Anne MAHIEU (jusqu'au dossier n°3) – Jean. Pierre MARCHAND (jusqu'au dossier n°11) – Bernard MANIER – Josette JACQUET
<u>Mauvezin sur Gupie</u>	Daniel BORDENEUVE
<u>Meilhan sur Garonne</u>	Régine POVÉDA (pour le dossier n°1)
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRY (+ pouvoir de Gaëtan MALANGE jusqu'au dossier n°2)
<u>Saint Avit</u>	Michel COUZIGOU
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE (à compter du dossier n°3)
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	Jean-Marc DUBAN (jusqu'au dossier n°11)
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Francis LABEAU (à partir du dossier n°2 et jusqu'au dossier n°11)
<u>Sainte Bazeille</u>	Gilles LAGAÛZÈRE – Didier RESSIOT - Philippe RIGAL (jusqu'au dossier n°9) – Christine VOINOT
<u>Samazan</u>	Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénéstis</u>	Jacques PIN (suppléant)
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA - André CORIOU
<u>Taillebourg</u>	Jean.Pierre VACQUE
<u>Tonneins</u>	Daniel BARBAS (jusqu'au dossier n°11) – Régis BARD – Liliane BORDES (+ pouvoir d'Elizabeth LE CHARPENTIER) - Eric BOUCHAUD (+ pouvoir de Bernard CABANE jusqu'au dossier n°21) - Liliane KULTON – Guy LAUMET – Laurence LOUBIAT- MOREAU (jusqu'au dossier n°21) – Dante RINAUDO – Daniel GAIDELLA (jusqu'au dossier n°11) Gérard MARTET (suppléant)
<u>Varès</u>	Jean GUIRAUD
<u>Villeton</u>	Christophe COURREGELONGUE (+ pouvoir de Sophie BORDERIE à partir du dossier n°8) – Caroline DELRIEU-GILLET (jusqu'au dossier n°11) – Vincent PAULAY (jusqu'au dossier n°11)
<u>Virazeil</u>	

Absents ou excusés

Alain LERDU (pour le dossier n°1) – Bernard CABANE – Lisette DE LUCA - Jean-Michel MOREAU – Christian FRAISSINEDE – Alain PREDOUR – Jacques VERDELET – Jean-Max MARTIN – Sylvie BARBE - Sophie BORDERIE (pour le dossier n°1 et à compter du dossier n°8) – Marie.Françoise BOUGUES – Jacqueline CORREGES - Serge CARBONNET - Patrick COUZINEAU – Laurence VALAY – Thierry CARRETEY – Régine POVEDA (à compter du dossier n°2) - Gaëtan MALANGE (pour les dossiers n°1 et 2) - Jacques BRO - Elizabeth LE CHARPENTIER - Valérie TACCO - Jacky TROUVÉ – Martine CALZAVARA (pour les dossiers n°1 et 2) – Anne MAHIEU (à compter du dossier n°4) - Alain LERDU (à partir du dossier n°4) – Jean-François THOUMAZEAU (à compter du dossier n°4) - Patrick GAUBAN (à partir du dossier n°8) – Jean-Luc ARMAND (à partir du dossier n°8) – Philippe RIGAL (à partir du dossier n°10) – Jean.Marc DUBAN (à compter du dossier n°12) Charles CILLIÈRES (à compter du dossier n°12) – Joël HOCQUELET (à compter du dossier n°12) – Lydie ANGELY (à partir du dossier n°12) – Thierry CONSTANS (à partir

du dossier n°12) – Francis LABEAU (à compter du dossier n°12) – Jean.Pierre MARCHAND (à compter du dossier n°12) – Caroline DELRIEU-GILLET (à compter du dossier n°12) – Vincent PAULAY (à compter du dossier n°12) – Daniel BARBAS (à compter du dossier n°12) – Daniel GAIDELLA (à compter du dossier n°12) – Carole VERHAEGHE (à compter du dossier n°12) – Michel PERAT (à compter du dossier n°12) – Laurence LOUBIAT-MOREAU (à compter du dossier n°22) – Eric BOUCHAUD (à compter du dossier n°22)

Pouvoirs de

Gaëtan MALANGE à Michel FEYRI (jusqu'au dossier n°2) – Lisette DE LUCA à Jean-Luc ARMAND (jusqu'au dossier n°7) – Bernard CABANE à Eric BOUCHAUD (jusqu'au dossier n°21) – Laurence VALAY à Marie.Catherine BALLEREAU – Patrick COUZINEAU à Philippe LABARDIN – Serge CARBONNET à Daniel BENQUET – Jacqueline CORREGES à Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE – Elizabeth LE CHARPENTIER à Liliane BORDES – Jacques VERDELET à François NERAUD – Régine POVEDA à Joël HOCQUELET (à partir du dossier n°2 et jusqu'au dossier n°11) – Anne MAHIEU à Charles CILLIERES (à partir du dossier n°4 et jusqu'au dossier n°11) – Jean.François THOUMAZEAU à Jean.Claude DERC (à partir du dossier n°4)

Secrétaire de Séance

M. Gérard MARTET

Dossier n°4 -

PARC D'ACTIVITES ANDRE THEVET : COMPTE RENDU ANNUEL D'ACTIVITE DE CONCESSION (CRAC)

Objet de la délibération

La SEM 47 a été missionnée par concession d'aménagement en date du 27 mai 2015 pour la réhabilitation du parc d'activités André THEVET à Tonneins. Conformément à l'article 17 de cette concession, le concessionnaire adresse pour approbation à VGA, avant le 15 mai de chaque année, un compte rendu annuel d'activité.

Exposé des motifs

La réhabilitation du parc d'activités André Thevet à Tonneins couvre une superficie de 18.02 ha. Son aménagement doit permettre l'implantation d'entreprises industrielles, artisanales ou de services. Cet aménagement comprend la démolition de bâtiments, l'aménagement d'une voie publique entre les rues André Thevet et Gay Lussac, la création de parking et d'aires de stockage, le raccordement sur l'impasse Edouard Branly, ...

Les conditions de réalisation de l'opération au 31 décembre 2017 sont retracées dans le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Acquisitions	-	Ventes	1 096 370
Mise en état des sols	7 795	Subventions	-
Travaux	1 503 138	Participations VGA	200 000
Gestion	130 516	Produits de gestion (loyers)	30 830
Frais financiers	30 186	Produits financiers	79
Rémunération société	181 605		
TOTAL	1 852 722	TOTAL	1 327 279
		Résultat opération	-525 443

Un emprunt a été contracté en Août 2015 auprès de la Banque Postale pour un montant de 1 250 000.00 € (taux fixe de 2.38% remboursable sur 8 ans). En 2017, l'emprunt a été amorti pour 163 090 €.

Perspectives pour 2018 :

En matière de travaux :

Les travaux de démolitions / désamiantage de bâtiments permettant l'accueil d'entreprises se poursuivront en 2018, de même que les travaux de VRD nécessaires à l'utilisation du site.

Enfin, les mâts lumineux seront installés pour le confort des usagers.

En matière d'acquisitions foncières :

La Sem47 s'est rapprochée de la société Biopress pour acquérir une emprise d'environ 15 132m² permettant d'améliorer le fonctionnement du site notamment en facilitant l'accès poids-lourds aux bâtiments les plus importants pouvant accueillir une activité logistique.

En matière de cessions :

A ce jour, 5 cessions seraient programmées pour 2018 pour un montant de : **1 082 175 €**.

En matière de subventions :

Comme rappelé lors des deux derniers comités de pilotage et lors du dernier Conseil Communautaire, la Sem47 a adressé en 2015 une demande de subvention d'un montant de 100 000 € au Département de Lot et Garonne et une demande subvention de 350 000 € à la Région Nouvelle Aquitaine.

Par courrier en date du 19 janvier 2017, le Département a indiqué ne pas pouvoir donner une suite favorable à cette demande en raison de la Loi NOTRE.

A ce jour, aucune décision n'a été notifiée par la Région.

Ainsi, le coût prévisionnel global de l'opération est aujourd'hui évalué à 7 407 351€ :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Etudes pré-opérationnelles	4 000	Ventes	6 108 060
Acquisitions	827 035	Subvention Région	350 000
Mise en état des sols	25 440		
Travaux	5 027 491	Participations VGA	850 000
Gestion	507 669	Produits de gestion (loyers)	90 927
Frais financiers	250 972	Produits financiers	10 840
Rémunération société	764 744		
TOTAL	7 407 351	TOTAL	7 409 827
Résultat opération	+ 2 476		

Tenant compte des incertitudes sur le montant des subventions, la participation de VGA devrait cependant rester équivalente à celle initialement prévue, soit 1 030 000 €.

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

Le Conseil Communautaire,

Approuve le compte rendu annuel d'activité concernant la concession d'aménagement pour la réhabilitation du parc d'activités André THEVET,

Précise que la participation annuelle de 200 000 € conformément au contrat de concession est inscrite sur le budget principal 2018 à l'article 13 (subvention d'investissement),

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Résultat du vote

<i>Votants</i>	81	
<i>Pour</i>	81	
<i>Contre</i>	0	
<i>Abstention</i>	0	

Publication / Affichage
Le 6/07/2018

Fait à Marmande, le 5 juillet 2018

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,